

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11

- en exercice : 11

- qui ont pris part à  
la délibération : 08

Date de la convocation : 06.05.2022

Date d'affichage : 13.05.2022

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

*Séance du 12 mai.2022***01247.2022.5.17***L'an deux mil vingt DEUX, le 12 mai à 19 heures**Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,**S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans**le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Martine  
VIALLET, Maire.*Présents M. VIALLET. D. JULLIARD. E. LEE. MC COUTURIER.  
JF JOLY. M. VUILLERMOZ.P.ECAILLE.C.GROSGURINAbsents Excusés : S. JUHEN a donné pouvoir à M. VIALLET

J.GRANDCLEMENT a donné pouvoir à E.LEE

G.LEGAY a donné pouvoir à D. JULLIARD

M P.ECAILLE a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article  
2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **N°7. 2022 OBJET : STATION / TOURISME : STRATEGIE INTERMEDIAIRE POUR LE TOURISME ET L'ECONOMIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MIJOUX**

Mme le maire se réfère au document joint en annexe.

Elle explique qu'elle l'a élaboré à partir des travaux de la commission Tourisme et sentiers, dont D. JULLIARD est vice-président : les travaux de celle-ci ont en effet débouché sur une importante liste d'actions à conduire, à court, moyen ou long terme, dans de nombreux domaines. Le document les reprend donc dans une présentation destinée au grand public et explicite leur positionnement dans la stratégie touristique d'ensemble de la commune, les mettant ainsi en perspective.

Cette stratégie est qualifiée d'intermédiaire car la stratégie de la commune doit s'articuler avec celle en cours de définition pour la haute vallée de la Valserine par la communauté d'agglomération en lien étroit avec les trois communes concernées ; cela se fait dans le cadre d'un comité de pilotage associant, sous la présidence du vice-président au tourisme et à l'économie de la communauté d'agglomération, Vincent SCATTOLIN, les trois maires ainsi que Dominique JULLIARD, vice-président de la commission tourisme et sentiers de Mijoux, ainsi que l'office du tourisme intercommunal (président et directeur). Ce comité de pilotage est animé par un groupe de consultants et a commencé à travailler mi-avril 2022.

La note stratégique qui est présentée au conseil municipal a donc deux buts :

- nourrir les discussions au sein de cette instance
- et lancer sans attendre des actions, à la seule initiative de Mijoux. Elle pourra être modifiée le cas échéant pour intégrer les conclusions du travail collectif sus décrit.

Il est proposé au conseil d'approuver cette stratégie intermédiaire pour le tourisme et l'économie sur le territoire de la commune de Mijoux.

Une fois adoptée, cette stratégie sera présentée à la population.

**Entendu l'exposé du maire,**

**Après délibération, à l'unanimité des membres présents, il est décidé**

- **D'approuver** cette stratégie intermédiaire pour le tourisme et l'économie sur le territoire de la commune de Mijoux.
- **D'informer** la population de Mijoux sur les dires des actions à conduire.
- **De charger** madame le maire de conduire les actions à mener pour la commune de Mijoux et d'informer les partenaires de la commune.

Vote :

**CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 8+3pouvoirs**

**M. VIALLET. D. JULLIARD. E. LEE. MC COUTURIER. JF JOLY. M. VUILLERMOZ. P. ECAILLE.C. GROSGURIN.**

**S. JUHEN ayant donné pouvoir à M. VIALLET ; J. GRANDCLEMENT ayant donné pouvoir à E.LEE ; G.LEGAY ayant donné pouvoir à D. JULLIARD**

**Délibération 01247.2025.5.17**

**Fait et délibéré à MIJOUX, le jour, mois et an susdits.**

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le :

et publication et notification

le :

Pour copie conforme

Le Maire, M. VIALLET



1<sup>er</sup> mai 2022

## **Stratégie intermédiaire pour le tourisme et l'économie sur le territoire de la commune de Mijoux**

Document de la commission tourisme de la commune de Mijoux

Dans l'attente des résultats de l'étude stratégique que la communauté d'agglomération du Pays de Gex a lancée pour la vallée de la Valserine, la commune de Mijoux souhaite se doter d'un plan stratégique pour le tourisme et l'économie.

Cette démarche est complémentaire de celle de l'Agglomération : d'une part le plan stratégique de Mijoux permettra à la commune d'apporter une contribution éclairée aux travaux de l'étude à conduire, d'autre part une fois l'étude achevée et le plan commun à la Valserine adopté, ce dernier pourra se substituer, en partie ou en totalité, à la stratégie intermédiaire, en fonction de son contenu.

### **1. LES FONDEMENTS**

Cette stratégie intermédiaire repose sur les constats suivants :

#### **1.1. Le territoire de Mijoux permet une offre touristique variée, en propre en lien avec les communes voisines.**

##### **1.1.1. Les atouts propres pour une offre diversifiée**

###### **1.1.1.1. *Pour l'hiver, Mijoux continuera à être une station de sports d'hiver***

Si le réchauffement climatique est certain, ses impacts sur l'enneigement à Mijoux se traduiront plus tardivement que dans d'autres communes de même altitude. L'étude Climsnow acte cette résilience (qui serait accentuée si avait été pris en compte le site le plus froid de la vallée, la Nicode).

En effet :

- La commune comporte une grande variété de sites, d'exposition et d'altitudes, complémentaires entre eux, étagés entre 1 000 et plus de 1 600 m, en vallée, pentes ou replats. Complémentaires pour des raisons naturelles, ils le sont aussi pour les besoins des touristes et sportifs : variété de difficulté, possibilités de stades complémentaires, pour l'alpin comme pour le nordique.
- La vallée est encaissée, froide et peu ensoleillée, tout particulièrement au village, ce qui est propice aux chutes de neige et à la conservation de celle-ci, comme en témoigne la différence de rapidité de fonte par rapport aux Rousses, à une partie des Hautes combes et à Lélex. Cet atout peut être accentué par la mise en place d'un dispositif de gestion dynamique de la neige (préservation et stockage de neige, modalités de damage etc),  
Les pistes de descente, hors partie Faucille, sont sur un versant ombragé.

Par ailleurs le domaine est vaste à l'échelle jurassienne :

- L'important kilométrage de pistes nordiques actuelles pourrait être accru en rétablissant des pistes provisoirement abandonnées (notamment la liaison Lélex-Mijoux, pour laquelle la remise en fonctionnement par Lélex d'un itinéraire jusqu'au Septfontaines est un début prometteur).
- Mieux utilisée, la dénivellation entre le col de la Faucille et la vallée, insuffisamment exploitée, recèle un potentiel pour la station

Mais l'hôtel du soleil, en faillite non par insuffisance d'attractivité du village, mais pour mauvaise gestion, vient d'être repris et sera très prochainement transformé en un ensemble auberge et gîtes, redonnant au village la capacité d'accueil qu'elle avait précédemment.

- Pour l'accueil de groupes, trois structures existent :
  - Au village, le centre d'hébergement de la Bussode, appartenant à la commune, avec trois bâtiments et une capacité de 142 lits et deux grandes cuisines aux normes ; faute de moyens de gestion et de promotion adaptés, son potentiel est sous-utilisé ;
  - Au village, les Egravines, centre privé (gîtes pour un total de 40 couchages) ;
  - A la Vattay, l'immeuble de l'ADAPEI, sous-utilisé depuis plusieurs années par son propriétaire.

- En restauration, hors col de la Faucille et la Vattay, Mijoux dispose actuellement de deux restaurants au village -bientôt à nouveau trois avec la réouverture de l'offre de l'ex-hôtel du soleil-, plus celui du golf hors hiver à 2,5 km du village.

A la Vattay, un restaurant self-service, à la Faucille, outre les restaurants, une offre de restauration rapide.

- Enfin, Mijoux dispose dans la vallée de deux bouchers-charcutiers-traiteurs (plus un traiteur en limite de la commune), une supérette, un coiffeur, deux magasins de sports et location de matériel et d'un ensemble bijouterie – taille de pierres – vêtements.

### **1.1.2. Les atouts en lien avec les communes voisines**

Lélex, partie de la même station des Monts Jura, a une offre complémentaire et non concurrente : chaque site de la station, pour l'alpin, est trop petit pour rivaliser avec de plus grands domaines, d'où la pertinence de l'échelle intercommunale pour la station, à condition de mettre réellement en place les outils de cette complémentarité. Avoir deux pistes noires au lieu d'une serait un plus pour l'ensemble, par exemple et permettrait d'être plus compétitif par rapport aux Rousses.

La vraie échelle d'attractivité pour le ski alpin est toutefois l'ensemble Montsjura / Les Rousses : c'est cet ensemble qui peut vraiment rivaliser en attractivité avec des stations alpines.

En nordique, la situation au pied des Hautes-Combes et à proximité de la station Prémanon-Les Rousses est un atout majeur : l'ensemble représente 300 km de pistes, plus si on recréait la liaison Mijoux-Lélex.

Hors hiver, cette complémentarité joue encore plus, les déplacements étant plus aisés : outre les attractions situées dans la plaine de Gex, on peut profiter de celles de la vallée depuis la route Bourg-Bellegarde aussi bien que celles des Hautes-Combes, des Rousses et de Prémanon.

Le parc naturel régional et la Réserve sont situées sur plusieurs communes et attirent en soi.

### **1.1.3. Le public ciblé pour le tourisme doit être clarifié**

Contrairement à une affirmation trop répandue, le tourisme à Mijoux repose sur deux piliers : le tourisme de proximité (incluant l'Ain, le Jura, le bassin franco-valdo-genevois côté Ouest du lac, la Côte d'Or) certes, mais aussi le tourisme plus lointain (Nord, Nord-Ouest, Est et Centre-Est, et, en moins grand nombre, étrangers -belges ou anglais).

Ces deux clientèles ont égal mérite et sont complémentaires, elles doivent donc être recherchées et fidélisées également.

En outre les limites de cette compétence ne sont pas toujours aisées à déterminer : ainsi quels sentiers sont de compétence communautaire, lesquels de compétence communale ? A titre d'exemple, le souhait scrupuleux de Mijoux de respecter les compétences communautaires a conduit à l'arrêt de ses initiatives sur les sentiers depuis fin 2020.

### **2.3. La gestion des pistes, alpines et nordiques, est assurée par un syndicat mixte, dont la gouvernance n'inclut pas directement les communes**

Situation paradoxale, les communes où se trouve le domaine skiable (et, pour Mijoux, souvent sur domaine privé communal en outre) ne sont pas directement aux instances de gouvernance et, actuellement, le représentant de la CAPG habitant Mijoux n'est même pas au bureau, où se prennent les décisions les plus importantes. En revanche, le département de l'Ain, lui, est majoritaire et représenté par des conseillers qui ne sont pas tous du secteur, et alors même qu'il n'intervient pas sur ses ressources propres pour financer la station, mais seulement au titre de la compensation franco-genevoise.

Cette double anomalie, jointe à une conception du SMMJ par certains acteurs qui tend à lui faire dépasser le rôle de simple opérateur, rend difficile et peu transparent le dialogue avec les communes, dépossédées des moyens de maîtrise de la gestion de leur domaine skiable, alors même que c'est le principal moteur de leur économie.

La complexité et l'opacité sont accentuées par l'imbrication des compétences entre le SMMJ, la communauté d'agglomération et l'office du tourisme.

Dans un contexte difficile pour les stations de sport d'hiver, une telle gouvernance rend peu probable la réactivité nécessaire et est un motif de démotivation des acteurs ; une gouvernance simple et efficace devrait au contraire être recherchée. L'exemple voisin des Rousses montre la pertinence d'un autre modèle.

A fortiori s'il est envisagé d'accroître les compétences du SMMJ, il est impératif de changer de modèle.

### **3. LE PLAN STRATEGIQUE INTERMEDIAIRE**

Il consiste à permettre aux atouts de la commune de donner leur plein effet, en prenant pleinement en compte les besoins d'un public diversifié et globalement très sportif, mais appréciant la nature et le calme. Il consiste aussi à le faire en accentuant le côté nature, notamment par des activités peu impactantes écologiquement, en visant un label écologique et en apportant une grande vigilance sur le caractère durable des nouvelles constructions ou rénovations.

La mise en valeur de ces atouts passe aussi par le fonctionnement de l'ensemble Monts Jura comme une seule station, en évitant d'accroître la concentration des sites les plus fréquentés pour permettre un accroissement global de l'activité.

Pour cela, il convient de mettre fin à la spirale descendante dans la quantité et qualité des équipements publics en remettant à niveau rapidement l'offre existante, augmenter l'offre, dans les divers créneaux (sport, nature, patrimoine, loisirs divers, services offerts), préparer l'avenir plus lointain par deux gros projets structurants, et mettre en place des nouveaux modes de travail permettant de réduire la complexité administrative ou ses effets.

#### **3.1. Remettre à niveau l'offre existante rapidement et à faible coût et la promouvoir**

##### **3.1.1. En ski alpin**

***Deux actions s'imposent, sans coût d'investissement :***

- Pour les raquettes et piétons : permettre balades le damage de la piste de la Pellagruie en triple trace (2 plans lisses séparés par les doubles traces du classique) au nord du village. Ensuite un simple balisage sur d'autres itinéraires plus longs suffirait,
- Baliser un itinéraire de randonnée alpine.
- Pour la luge, conforter la piste actuelle de luge au village ; pour cela, sécuriser mieux son arrivée et en la séparant mieux de la piste de ski, continuer à l'éclairer le soir et officialiser la piste de luge créée par les utilisateurs à la Nicode (damage et sécurisation de l'arrivée).

#### ***b) Actions organisationnelles***

- Faire s'engager le SMMJ à damer tous les jours en vacances scolaires les pistes de la vallée ; pour les autres périodes, un damage moins fréquent est possible à condition de l'adapter aux conditions météorologiques ; pour cela, qu'il achète une dameuse, pour remplacer celle qu'il a vendue.
- Organiser une navette entre Lélex, Mijoux village et la Vattay,
- Faire homologuer une boucle entre le village et le golf pour l'organisation de compétitions

#### ***c) Actions promotionnelles***

- Faire promouvoir par l'OTI les pistes nordiques et de raquettes de la vallée ainsi que la luge,
- Pour améliorer la visibilité, installer des webcams dans la vallée et les inclure dans le site de l'OTI,
- Organiser des événements ludiques ou promotionnels sur les pistes de la vallée, de chaque côté du village.

#### **3.1.3. Améliorer la gestion des parkings et de l'accès sur tous les sites**

- A la Vattay (modalités à étudier, en lien avec le SMMJ et Gex),
- A la Faucille (création sans travaux d'une dépose rapide, bouclage en cas de 2<sup>ème</sup> passage, lien avec les Egravines quand complets, utilisation d'un système électronique de comptage (où une cellule de comptage placée à l'entrée associée à une cellule de comptage à la sortie détermineraient le taux d'occupation), avec affichage sur panneau lumineux au col avant l'hôtel de la couronne, avec recommandation de descendre aux Egravines quand le taux d'occupation excède 70% par exemple (le panneau lumineux précisant que la remontée s'effectue par le Va Mijoux) et fléchage au carrefour de descente etc.
- Au village (accroissement et meilleure gestion des places de parking au village ; création d'un cheminement piétonnier entre le parking des Egravines et le départ télésiège, qui servira aussi pour relier l'arrivée de la tyrolienne au village ; meilleure identification du lieu de stationnement de la navette intersites),
- Consolidation et développement des navettes entre Gex et la Faucille,
- Consolidation et développement des navettes entre Lélex, Mijoux et la Vattay,
- Navettes entre la Faucille et la Vattay pour les arrivants de la plaine de Gex.

#### **3.1.4. Plus généralement, organiser des événements festifs ou compétitifs d'hiver :**

- Reprendre les descentes au flambeau sur la piste des Mélézes
- Prévoir des événements ludiques ou promotionnels au village, entre le village et la Faucille (ex : course de skating en montée de la vallée au Montrond), entre Mijoux et Lélex ,
- Organiser des événements sportifs (ex : course de skating du village au Montrond ou du village à la grande Grand, course de traîneaux, etc.)

- Examiner la possibilité que le bâtiment de l'ADAPEI soit utilisé davantage, pour des usages touristiques (ex : salle hors sac) ou d'hébergement saisonnier, par achat par PGA ou bail emphytéotique à son profit.

### **3.2.1.7. Sécuriser la neige sur la saison, voire entre saisons**

En généralisant le stockage de neige dans la vallée et pas simplement en altitude, pour recharger les points les plus ensoleillés ou humides.

### **3.2.2. Créer un lien entre le golf et le village**

- Pour l'hiver :
  - Travailler avec la CAPG et le golf de la Valserine .pour créer un espace de tir pour initiation au biathlon au golf.
  - Prévoir des pistes ludiques et un espace cross nordique se situant entre le golf et le village.
- Pour l'été :

Promouvoir des événements golfs entre la commune et le golf, les associations locales et le golf, envisager des séjours Package golf chez les hébergeurs.

### **3.2.3. Accroître l'offre Marche (sous toutes ses formes) et Vélo (idem)**

#### **3.2.2.1. Remettre en service sur quatre ans tous les sentiers recensés par l'association compétente de Mijoux, dont une première série dès 2022**

Pour cela, se répartir rapidement le travail entre la communauté d'agglomération du Pays de Gex, la communauté de communes du Haut Jura et la commune et lancer les travaux sans délai, chacun en ce qui le concerne.

**3.2.2.2. En s'appuyant sur les remontées mécaniques, créer des itinéraires VTT faisant communiquer la vallée avec** la Faucille d'une part, la Vattay, Lelex et Crozet d'autre part, et enfin Lajoux ou Septmoncel.

### **3.2.3. Créer des attractions moins courantes**

Ex :

- une piste de pump-track près du village (utilisable trois saisons par an), voire de bi-cross,
- une aire de bivouac toutes saisons à la Faucille.

### **3.3. Diversifier les activités offertes**

Les activités nature à développer à Mijoux ne sont pas que sportives. Il convient de mieux mettre en valeur ces autres activités existantes et d'en développer d'autres.

#### **3.3.1. Les promenades à thèmes :**

- sentiers à thème -un existe déjà, à améliorer, le sentier des arts, à mieux mettre en valeur, d'autres pourraient être créés (les scieries, la douane, les lavoirs etc.),
- l'horoscope celtique (idem),
- la promenade des fresques .

Il conviendrait d'organiser des sorties encadrées sur ces thèmes.

- Rénover les bancs et poubelles publiques et en augmenter le nombre
- Poursuivre l'amélioration du fleurissement
- Supprimer l'ancienne station d'épuration du village et restaurer la continuité du sentier du bord de la Valserine au village,
- Rénover l'immobilier public, dont la mairie et la poste, intérieurement et extérieurement
- Être attentif à l'évolution des commerces, susciter la création de nouveaux services privés (conciergerie, espaces détente, etc.)

#### **3.4.4. Rendre plus visibles sur le terrain les circuits existants**

#### **3.4.5. Renforcer la visibilité marketing de Mijoux et de ses voisines.**

A titre d'exemple, pour le printemps-été, donner plus fortement une image de destination Randonnée pédestre, randonnée vélo, VTT, golf, multi-activités de nature, sport et culture. Pour l'hiver, insister aussi sur la multi-activités et la taille du domaine nordique, de Lélex à la Dôle.

### **3.6. Actions organisationnelles**

#### **3.5.1. Optimiser l'organisation touristique et améliorer la gouvernance**

3.5.1.1. Travailler dès 2022 en mode projet avec la CAPG, le SMMJ et l'Office du tourisme,

3.5.1.2. Travailler avec la CAPG sur une nouvelle gouvernance pour la station des Monts Jura.

3.5.1.3. Travailler avec la CAPG, le SMMJ et les communes de la station pour accroître la fréquentation de l'ensemble et des sites les moins engorgés et la faire fonctionner comme une seule station.

#### **3.5.2. Coopérer avec les communes voisines**

3.5.2.1. Mettre en place des coopérations opérationnelles immédiates avec les communes voisines, de l'Ain et du Jura,

3.5.2.2. Mettre en place des actions plus structurantes avec elles

3.5.2.3. Créer des liens avec la station des Rousses.